



1 INSCRIPTION

Entre le **2 janvier** et le **14 février**, sur
portail.lafeteducourt.com :

 Créer un compte

Nouveau portail cette année :

-  - vous devez impérativement créer un nouveau compte même si vous avez déjà participé
- vous avez la possibilité de rejoindre une adresse partagée

2 CRÉER UNE PROGRAMMATION

IN : films mis à disposition par La Fête


OFF : films qui ne font pas partie du catalogue de La Fête. Assurez-vous d'avoir les autorisations de diffusion.

ANIMATION : ateliers, rencontres, masterclass...

Donnez un titre et assignez une adresse à la programmation

3 VISIONNER / PARCOURIR LES FILMS


→ Parcourez les différents programmes :
[Incontournables](#), [Jeune public](#), [Amis du court](#),
[Unitaires](#), [Thématiques](#)

 «Voir les films» : consultez les détails de chaque programme de courts (synopsis, durée...)

 Visionnez les films

4 FAIRE SA SÉLECTION

 Sélectionnez  Les programmes **clé en main** désirés

 Plusieurs films des programmes **modulables**

Vos sélections sont automatiquement basculées dans « Ma sélection » à gauche.

CLÉ EN MAIN

Programmes insécables qui doivent être diffusés dans leur totalité :

- Programmes jeune public (par tranches d'âges + fiches pédagogiques disponibles)
- Incontournables + Amis du court métrage

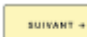
MODULABLES


Programmes pensés pour être diffusés dans leur intégralité ou chaque film indépendamment des autres.


- Thématique (7 programmes)
- Unitaires (20 films)


Des films à sélectionner et à programmer comme vous le souhaitez - idéal pour les ateliers de programmation

5 FINALISER / MODIFIER VOTRE PROGRAMMATION

Cliquez sur 

 Ajoutez un titre, une description, la date, l'heure, le lieu... de votre projection.

 Enregistrez votre programmation ou gardez-la en brouillon. (Il vous sera toujours possible de la modifier en ces deux états)

 Attention : si une séance est gardée en brouillon, n'oubliez pas de la valider avant le **14 février** !

Après le 14 février :

- Vous ne pourrez plus modifier les films sélectionnés
- Vous pourrez toujours modifier les informations de votre séances (heure, date, lieu...)

6 RÉCEPTION DES FILMS

Téléchargez le lecteur début mars, il vous permettra de lire les films que vous avez choisis même hors connexion ([tutos ici](#))



IDÉES D'ACTIVITÉ



- Ateliers de programmation et de pratique (retrouvez nos tutos [ici](#))
- Mini festival au CDI
- Sortie scolaire au cinéma
- Atelier de pratique via le Pass Culture

RAPPELS :

Toujours dupliquer vos séances selon votre nombre de projections :

1 classe = 1 projection



Pour que La Fête du court métrage soit inscrite dans le parcours de chaque élève de votre groupe, il est indispensable de recenser votre participation sur ADAGE : <https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>